



association vaudoise
des parents d'élèves

comité cantonal apé-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
natel 078 689 63 63
fax 021 341 90 79
info@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.

no 155 • septembre 2010

Entre école et famille: un espace à réinventer

Edito	1
Dossier	2-7
Assemblée générale des délégués	8-9
Actualités	10
Bons plans et lectures	11
Agenda	12

JAB 1000 Lausanne 1

édito

La collaboration, une évidence

La collaboration entre la famille et l'école est un des thèmes forts de l'apé-Vaud depuis sa création. Si nous éprouvons aujourd'hui la nécessité de clarifier nos attentes à cet égard c'est que nous avons la désagréable impression de crier dans le désert. Non que nos propositions suscitent, dans la classe politique chargée de piloter l'école, de véhémentes oppositions, non... Plutôt de l'indifférence, ce qui est pire. Et pourtant...

*Il faut tout un village pour élever un enfant*¹. Traduisez, il faut que la cité s'emploie à renforcer le lien social autour de l'école et, par là, la collaboration. Nos enfants se sentent en confiance et en sécurité si les adultes qui les entourent forment une communauté éducative structurante. Cela facilite leurs apprentissages et leur épanouissement. N'est-ce pas ce que nous voulons tous ?

Concrètement, nous devons sortir de nos paradoxes et admettre que l'école et la famille couvrent des domaines où les responsabilités se superposent et doivent être partagées, pour travailler ensemble à la réalisation d'objectifs – éducatifs et cognitifs – communs. Nous avons besoin les uns des autres pour y parvenir. Chercher à circonscrire rigoureusement les compétences de chacun est impossible – voire dépassé. De surcroît, cela rigidifie la relation et empêche le dialogue.

Certes, la collaboration ne se décrète pas. Mais elle peut être encouragée, et il appartient au législateur de donner le ton. La loi scolaire doit faire de la collaboration avec les familles – toutes les familles, dans leur diversité – un de ses principes fondamentaux. Elle doit tenir compte de leurs besoins et doter l'école des outils qui permettront de susciter l'adhésion et d'élargir le cercle des parents impliqués dans l'école. Non pas en infantilisant les parents, mais en variant et multipliant les possibilités de dialoguer. Lisez ce que nous proposons dans le dossier.

Cela ne lèvera pas pour autant toutes les ambiguïtés, n'évitera pas tous les désaccords et ne résoudra pas tous les conflits. Cependant, nos enfants grandiront dans un climat plus serein, les adultes qui les entourent en sortiront grandis, eux aussi, et la qualité de l'ensemble du système de formation vaudois s'en trouvera améliorée.

¹ Proverbe africain

Barbara de Kerchove
Présidente

LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE, CE CHANTIER PERMANENT

Se rencontrer, échanger, partager les informations pertinentes, bref... collaborer. Tellement simple quand elle est harmonieuse, parfois compliquée au point de pourrir notre quotidien, la relation entre la famille et l'école est au cœur de notre réalité de parents et mérite qu'on s'y arrête. Puisque la loi scolaire est à l'agenda des débats de cet automne, l'apé formule ici ses propositions pour faire vivre la collaboration école-famille aujourd'hui.

«Victor va beaucoup mieux.» Aurélie, sa maman, est radieuse. Pourtant les débuts de la scolarité de son fils, âgé maintenant de 8 ans, n'ont pas été si simples. Aurélie se souvient: «Victor était agité; il s'en prenait à ses camarades. Il provoquait, parfois tapait... Il n'était pas assez attentif en classe.» Après quelques semaines, l'enseignante contacte les parents du garçon. «Lors de notre première entrevue, raconte Aurélie, nous avons fait le même constat: Victor, très sensible, réagissait à sa manière au divorce de ses parents. Nous avons alors décidé qu'il fallait qu'il ait un cadre clair, voire certaines règles communes à la maison et à l'école.» Et ça a marché.

Récemment le quotidien 24Heures titrait: «L'école et les parents, un couple en manque de liens». Exagération? Démagogie? Le parcours scolaire de chaque enfant se raconte comme une histoire, avec ses temps forts, et plus ou moins de sérénité. Pour nous parents, elle s'apparente souvent à une série de rencontres qui nous laissent rarement indifférents. Et pour cause... Si la relation famille-école naît avec l'entrée de nos têtes blondes en classe, son évolution vers un véritable partenariat est le résultat d'une volonté, émanant de part et d'autre, dans le souci du bien de l'enfant.

La collaboration école – famille est le fait d'hommes et de femmes, de parents, d'enseignants et de directeurs d'école. Elle se construit au quotidien, sur le terrain, et dans la majorité des cas, tout naturellement. Mais parfois la relation se grippe. C'est à ce moment-là que les balises

sont nécessaires, comme autant de repères pour continuer à communiquer et coopérer.

Partager les responsabilités

L'école et la famille ont chacune leur mission. D'où la question, logique, de la répartition des responsabilités entre ces différents partenaires. C'est rassurant de banir les zones grises, de savoir précisément quelles sont nos responsabilités et ce que l'on attend de nous. Pourtant, reconnaissons-le, une clarification définitive des rôles est impossible. L'expérience montre que l'école et la famille couvrent des domaines conjoints: leurs rôles se superposent et doivent être partagés. C'est ensemble que nous devons travailler à instruire et éduquer nos enfants. Rechercher – maladroitement – une répartition stricte et dogmatique des droits et devoirs respectifs des parents et de l'école est non seulement impossible mais s'apparente à un retour en arrière.

Il s'agit de faire vivre une «communauté éducative» autour de nos enfants. Les débats autour de l'école n'ont de cesse de le montrer: sa place dans notre société évolue. Cela se perçoit dans l'enseignement dispensé aux enfants qui comprend de plus en plus de tâches complémentaires à l'instruction au sens propre. Le choix d'une pédagogie plus ambitieuse et l'évolution des missions de l'école exigent davantage de cohérence entre les adultes qui entourent nos enfants.

Tenir compte des différences

Or, chaque famille est unique. Et en tant qu'institution, l'école doit tenir compte de ces différences. Les offres doivent être multiples pour répondre à cette diversité et toucher un maximum de parents, quelles que soient leur origine, leur histoire, leur appartenance socio-économique ou leur culture. D'aucuns préféreront l'anonymat des réunions collectives tandis que d'autres ne jurent que par l'entretien individuel. Certains souhaitent accompagner les courses d'école alors que d'autres préfèrent participer à des commissions. Certaines catégories sociales considèrent l'école comme leur affaire, d'autres préfèrent maintenir une grande distance avec elle.

Il appartient à l'école de prendre des initiatives, multiples et variées, pour élargir le cercle des parents impliqués dans l'école. Pour permettre à la famille et à l'école de se rencontrer et de collaborer, il s'agit de «créer un espace balisé, mais modulable au gré des besoins et des projets» comme le propose M. Maulini², en collaboration avec les associations de parents d'élèves.

² In *"Insaisissable clarification: Enjeux et dilemmes des relations familles-écoles ?* O. Maulini, Uni Genève, 09.1997

Apprendre à se parler

Enfin, encourager la collaboration entre la famille et l'école, c'est, de part et d'autre, aborder la relation de façon positive et constructive, faire prévaloir un état d'esprit bienveillant dans chacune de nos interactions.

Commençons par soigner la communication. Comment communiquer et dans quel but? D'abord pour apprendre à se connaître et créer un climat propice au dialogue. Il s'agit de doser information et écoute, explication et négociation. L'école ne peut pas se borner à se complaire dans un monologue permanent sans trop de considération pour les parents. Elle doit aussi écouter.

Nous devons d'abord nous transmettre les informations nécessaires au bien-être de l'enfant, à notre compréhension mutuelle ainsi qu'à celle du système scolaire. Il est alors possible d'entrer en dialogue et échanger entre adultes, grâce à la mise en place d'espaces adéquats. Enfin, l'école ne doit pas oublier que les parents ont des compétences, qu'ils sont souvent prêts à partager. Ils sont une richesse potentielle pour l'institution scolaire.

«Le partenariat renvoie à un processus par lequel il s'agirait d'apprendre à travailler ensemble et de mettre en valeur ce que chaque partenaire peut apporter » OCDE 1997

«Il est pourtant essentiel, pour une évolution harmonieuse des élèves, que l'école puisse compter sur l'appui des parents dans un climat d'estime réciproque. Pour approcher cet objectif, il convient certainement de réfléchir à l'établissement de nouvelles alliances et au développement de nouveaux moyens de communication pour conforter la confiance réciproque entre l'école et ses partenaires» A. Blanchet, URSP (Réformer l'évaluation scolaire: mission impossible? P.Gilliéron Giroud et L.Ntamakiliro, ed. P. Lang 2010)

quand l'école et la famille se rencontrent



inspirons-nous du fair-play helvétique

Concrètement?

Il existe déjà de nombreux outils pour faciliter la collaboration école – famille, mais leur usage varie selon les établissements, les enseignants et les circonstances. L'apé tient à ce que certains éléments figurent dans la loi scolaire, c'est une manière de donner le ton. Coup de projecteur sur nos propositions.

L'entretien individuel, pour échanger des informations

«Bonjour, je suis le papa de Thomas et je suis ravi de vous rencontrer pour parler de mon enfant»... surtout si celui-ci n'a aucune difficulté. L'entretien, c'est avant tout l'occasion de jeter les bases du dialogue, de créer le cadre de la collaboration ainsi qu'un climat de confiance autour de l'enfant. Il ne s'agit bien sûr pas d'entrer dans les classes, ni de dire aux enseignants ce qu'ils ont à faire, et réciproquement.

A l'heure actuelle, ces rencontres ont lieu trop souvent lorsqu'une difficulté apparaît, voire quand la situation dégénère. Il est alors trop tard. Pourquoi ne pas imaginer que les remises du bulletin semestriel soient l'occasion d'une entrevue entre parents et maîtres, comme cela se fait dans d'autres cantons? Une façon de valoriser élèves et enseignants, sans oublier les parents.

Il est primordial de fixer ce rendez-vous dans la loi, de le rendre obligatoire une fois par année au moins. Une réflexion doit être menée à propos du contenu et de la structure de tels entretiens. Ainsi les enseignants bénéficieraient d'outils adéquats (canevas, supervision, etc.). Un projet gagnant-gagnant.

L'exemple belge

En Belgique, la remise du bulletin semestriel, au niveau secondaire, est souvent l'occasion d'une journée «portes ouvertes». Cela permet aux parents de rencontrer individuellement les maîtres de leurs enfants. Tous les enseignants sont à l'école, à raison de trois ou quatre par classe. Ces échanges permettent non seulement de faire le point mais sont aussi l'occasion de petits ajustements, souvent nécessaires avec nos adolescents. Ces moments sont très appréciés des uns et des autres.

Des parents pour assurer le relais

Notion bien développée dans les pays anglo-saxons, le parent-relais instaure un climat de convivialité. Il permet ainsi aux parents qui le souhaitent de s'impliquer plus activement dans l'école. Il accueille les nouvelles familles, notamment d'origine étrangère, aide également l'enseignant pour des actions ponctuelles. Mais il n'empêche en aucun cas les liens directs entre l'enseignant et l'ensemble des parents. Bien géré, ce relais est un véritable soutien pour l'enseignant.



Un repas de soutien sous le signe de la coopération

Assise devant mon assiette de riz au curry servie par mon fils, à regarder son prof tourner comme une hélice, mon esprit s'évade. Et si les repas de soutien organisés avec tant de dynamisme par les enseignants pouvaient devenir une possibilité de collaborer autrement? Ce pourrait être l'occasion de mettre à contribution nos compétences respectives et ainsi, l'espace d'un projet, permettre différents apprentissages à nos enfants. Des groupes d'élèves seraient coachés par des parents pour les initier, par exemple au service à table, à la comptabilité, à l'animation ou encore à la décoration.

Des devoirs... Mais pas pour s'arracher les cheveux !

Bastion inattaqué de l'école romande, les devoirs à la maison représentent un lien important entre l'école et la famille. Ils offrent aux parents la possibilité de s'intéresser concrètement à ce que fait leur enfant à l'école. De nombreuses familles y sont attachées. Mais c'est parfois le moment où les sphères scolaire et familiale entrent en collision.

«Maman, la maîtresse a dit que je devais apprendre pour demain les 50 mots de vocabulaire allemand inscrits dans mon cahier! Tu peux m'aider?» Quel père ou mère n'a jamais vécu une telle situation en rentrant d'une journée harassante...? Saviez-vous qu'il existe une directive – très intéressante mais tristement méconnue – contre ce genre d'excès? Les devoirs doivent être complémentaires à l'enseignement dispensé en classe.

On le sait, les devoirs scolaires peuvent représenter un important facteur d'inéquité à l'école. S'ils permettent aux élèves d'acquérir de l'autonomie dans leurs apprentissages, il est tout à fait contreproductif que les devoirs représentent un stress à la maison. Il appartient à chaque enseignant de choisir et préparer correctement le travail qui devra être fait à domicile, de façon complémentaire à ce qui se fait en classe. Dûment préparés, les devoirs devraient pouvoir se faire sans encombre à la maison ou dans le cadre du parascolaire, et pourquoi pas, sans l'aide d'un adulte.

Il faut donc clarifier – et faire respecter – le cadre autour des devoirs scolaires, catalyseur de trop de tensions entre l'école et la famille. En cas de difficultés, les parents s'adressent à l'enseignant afin d'identifier les causes de ces difficultés et mettre en place le soutien nécessaire (appui, devoirs encadrés, etc.).

Horaires scolaires

La prise en compte des besoins des familles, dans le respect des rythmes de l'enfant, est un des éléments constitutifs d'une collaboration école – famille harmonieuse. Certes, le concordat HarmoS en a fait un de ses piliers, mais un grand travail de coordination entre l'école, les communes et les familles doit être fait pour que cet article ne reste pas un vœu pieux.

Quels que soient nos choix personnels ou organisationnels, nous apprécions tous que nos déplacements soient rationnels, que les horaires de nos enfants soient harmonisés et que la semaine de chacun d'entre eux soit cohérente. Commencer l'école le lundi à 7h40 pour rentrer chez soi de 10h à 13h30 et enfilier deux périodes de math et deux périodes d'allemand jusqu'à 16h45 (sic!), n'est pas très structurant pour un enfant de 10 ans en cinquième année. Pas plus que ne l'est l'horaire décousu des classes enfantines qui force certaines mamans à courir et jongler entre école, cantine et maman de jour du matin au soir pour prester un mi-temps au boulot. Le bien-être d'un enfant – et celui de tout son entourage – passe aussi par un rythme scolaire régulier et harmonieux.

Renforcer les Conseils d'établissements

Les Conseils d'établissement représentent une formidable opportunité de tisser des liens autour de l'école et de mener à bien des projets de proximité. Le Département doit assumer une tâche d'information et de formation auprès des différents délégués des Conseils d'établissement afin de les renforcer. Une meilleure connaissance générale du fonctionnement de l'institution leur permettra de mieux assurer leur mandat et de s'y investir davantage.

Des idées plein la tête

J'ai la chance de représenter l'apé dans le Conseil d'établissement de ma région. Tous les partenaires sont présents autour d'une même table: représentants des communes, enseignants, équipe santé, associations et parents. Quelle magnifique plate-forme de rencontres! Quel potentiel d'action! Or, jusqu'ici, nous ne nous voyons que deux fois par an et n'avons pas de projet défini. Bien sûr, il s'agit d'une «nouvelle» structure, sans pouvoir décisionnel puisque le CEt n'est qu'un organe consultatif comme le regrettent souvent les communes. Pourtant, nous pourrions proposer – et c'est dans nos attributions – un projet socio-éducatif pour notre établissement. Celui-ci pourrait avoir pour thème, par exemple, «santé et environnement». Il aurait l'avantage de faire participer tous les membres de la communauté et de l'école autour par exemple d'un «nettoyage de la forêt»: profs de sciences (expliquer les écosystèmes) et de gym (rallye ou course d'orientation), équipe santé (sport-santé), parents (accompagnateurs), représentants de la commune (gestion des déchets, de la forêt par ex). Ce projet pourrait également s'adapter à tous les âges. Pour qu'un tel projet puisse prendre forme, il faut que l'équipe scolaire sollicite tous les partenaires, et j'ai bien peur que certains soient un peu frileux. Ce n'est pas (encore?) dans notre culture de s'impliquer dans les «affaires de l'école»!

L'agenda de l'élève: un outil à valoriser

A l'aire des sms, mails et autres téléphones, on en oublierait presque l'usage de notre plume. L'expérience montre que l'agenda est un outil souvent sous-utilisé comme moyen de communication entre l'école et la famille, et qu'il est trop souvent cantonné à la transmission de réprimandes comportementales. Davantage de commentaires au sujet de l'enfant et de ses travaux pourraient y être échangés, y compris en classe enfantine. Quel plaisir d'ouvrir un agenda foisonnant d'observations positives et encourageantes!

Les réunions de parents: un moment précieux

En début d'année, les séances d'information sont un moment important pour se rencontrer. Les parents font connaissance avec les enseignants. Il y est question des attentes et des besoins des uns et des autres. Cela crée un bon climat de travail. La présence de tous les maîtres est alors indispensable et leur permettra d'expliquer les objectifs spécifiques de l'année, de présenter leur manière de faire, leurs exigences, ou encore les projets particuliers envisagés (camps, sorties, ...). C'est l'occasion de rappeler le fonctionnement de l'école, son règlement, le Conseil d'établissement ou les différents programmes de prévention.

Il nous semble important de mettre à disposition des enseignants un canevas pour l'organisation de ces séances afin qu'elles soient structurées et adaptées au public concerné.

Rencontre hors-cadre

Mon plus beau souvenir de rencontre parents - enseignant s'est déroulé au cycle initial, lorsque les parents ont été mis à contribution pour aider la maîtresse à monter un spectacle de Noël. Se retrouver à quatre pattes avec dans une main un crayon et dans l'autre une éponge pleine de couleurs n'est apparemment pas la position la plus confortable pour un entretien... et pourtant. Au gré des compétences de chacun, nous avons préparé les décors, fabriqué des costumes, installé les lumières, la vidéo, etc. Mais surtout, ces soirées de préparation ont été des moments importants d'échanges au sujet de nos enfants dans et hors de la classe. Nous avons partagé avec l'enseignante, nos expériences, nos difficultés, nos réussites. Ce sont des liens forts de confiance qui se sont tissés, non seulement avec l'enseignante, mais également entre parents.

La médiation école-famille pour restaurer le dialogue

Parfois, la relation entre parents et enseignant peut être mise à mal. Lorsque le dialogue est rompu, le jugement remplace l'écoute et la compréhension.

La médiation offre la possibilité aux parents de dépasser leurs émotions et aux enseignants d'expliquer leurs actions. Dans ces circonstances, l'intervention d'un tiers (qui ne soit pas un représentant de l'école) permet de désamorcer certaines tensions et de restaurer le dialogue. Ce faisant, parents et enseignants valorisent leurs compétences, s'ouvrent à la recherche de solutions communes et rétablissent des liens de confiance pour préserver la collaboration.

Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation permet de restaurer une relation difficile ou conflictuelle entre deux personnes. Un tiers intervient dans la situation qui semble bloquée: le médiateur. Toujours neutre et indépendant, le médiateur considère les deux parties d'égal à égal (c'est une relation horizontale). Il les aide à communiquer et à trouver – pour une grande part en eux-mêmes – la solution aux différends qui les opposent.

Il existe plusieurs types de médiation. La médiation familiale, lors de divorces, par exemple, connaît depuis une dizaine d'années un essor particulier et justifié. Pour les conflits relevant de la sphère scolaire, on trouve aujourd'hui deux types de médiation: la **médiation scolaire** (au sein d'un établissement) et la **médiation administrative** de l'Etat de Vaud, en cas de désaccord par rapport à une décision officielle. Voir encadrés.

Cependant, il manque une instance de médiation neutre et indépendante entre l'école et la famille et nous estimons que la loi scolaire doit pallier à cette carence. En évitant de recourir à l'ordre juridique ou à l'autorité scolaire, la médiation doit permettre aux adultes qui entourent l'enfant de retrouver une attitude positive et la capacité de construire un projet pour le bien de l'enfant.

L'exemple d'Alexis

Alexis est un enfant très intelligent, mais turbulent. Il ne tient pas en place, perturbe la classe et reprend la maîtresse dans ses explications. Sa maman a rencontré la maîtresse pour lui expliquer comment réagir au comportement d'Alexis. Elle affirme qu'Alexis est suivi par des spécialistes et a toute une liste de recommandations quant aux attitudes à adopter et à la manière de calmer Alexis. La maîtresse répond qu'elle a 24 élèves et ne peut pas se permettre une prise en charge individuelle pour chaque enfant. Elle ajoute que si elle se met à écouter les recommandations de chaque parent, elle ne va pas s'en sortir. Selon elle, Alexis est turbulent (pour ne pas dire mal élevé) et doit se plier à la discipline de la classe. Devant un tel discours, la maman se sent démunie.

Les parents, qui détiennent pourtant une grande connaissance de leur enfant hésitent parfois à en faire part au corps enseignant, de peur de stigmatiser leur enfant ou d'être jugés dans leurs compétences de parents. Demander une discussion en présence du directeur ne semble pas adéquat pour la maman d'Alexis. Elle se sentirait sans doute seule et jugée par ce qu'elle pourrait percevoir comme un «tribunal scolaire». L'école doit faire preuve d'autorité, elle ne voudra sans doute pas créer un précédent. De son côté, l'enseignante pourrait se sentir questionnée dans son professionnalisme. La suite des relations entre cette famille et l'enseignante resterait tendue, au détriment du parcours d'Alexis, de sa classe et sans doute de la santé de la maîtresse.

Avec le soutien d'une médiation, la discussion peut se centrer autour des besoins d'Alexis et de son intégration dans la classe. Dans cette situation comme dans beaucoup d'autres, la médiation agit comme soutien à la communication. Parents et enseignants sont encouragés à exprimer librement leurs attentes. Le médiateur ou la médiatrice veillera à ce que l'un et l'autre s'écoutent et trouvent ensemble leur solution à la situation qui les préoccupe, au bénéfice de l'élève et des adultes qui l'entourent. La confiance peut ainsi être restaurée.

Une situation proposée par Christiane Lavanchy, médiatrice FSM

La médiation scolaire

Les médiateurs et médiatrices scolaires sont des enseignants. Déchargés d'une partie de leur temps d'enseignement, ils exercent leur activité de médiateur *au sein* d'un établissement scolaire. Principalement à l'écoute de l'élève et de ses besoins, la médiation scolaire vise entre autre à réguler et dynamiser la communication entre les enseignants, ou alors entre élèves et enseignants. Elle améliore sensiblement la qualité de la vie dans les établissements.

Les objectifs de la médiation scolaire sont de portée générale. Elle est destinée à promouvoir la santé des élèves et des professionnels dans l'école. C'est un outil d'apprentissage de la citoyenneté qui doit permettre de réduire les incivilités, la violence institutionnelle et individuelle. Mais c'est souvent le médiateur qui amène la solution.



La médiation administrative

Sans se substituer à l'action souveraine de l'État, la médiation administrative est un moyen de résoudre certains conflits entre les citoyens et le service public vaudois. Elle a notamment pour but d'aider les usagers dans leurs rapports avec les autorités et l'administration, de servir d'intermédiaire lors de différends et de favoriser la prévention ainsi que la résolution à l'amiable des conflits entre les autorités et l'administration d'une part, et les usagers d'autre part.

Mais, comme le rappelle l'Etat de Vaud, la médiation administrative implique une **relation verticale**. En effet, dans la médiation administrative, les rapports entre les parties (le citoyen et les services publics) sont hiérarchisés. En ceci, elle se distingue de la médiation de type horizontal telle que proposée par l'apé, celle-ci étant nécessaire pour pouvoir chercher entre adultes une issue en cas de divergence de vues.

Assemblée générale des délégués

Réunis en Assemblée générale à Ecublens, le 26 mai 2010, les délégués de l'apé-Vaud ont eu l'honneur d'accueillir Mme Anne-Catherine Lyon. La Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a manifesté à l'Association sa reconnaissance pour le travail accompli. Après avoir présenté le rapport de ses activités (voir ci-contre), le Comité cantonal a soumis au vote deux résolutions amplement débattues préalablement dans le cadre des réflexions autour de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Organisation du secondaire

Dans la continuité des positions prises jusqu'ici, notamment concernant la suppression de la sélection précoce, notre Association a ainsi manifesté une nouvelle fois son attachement à l'évolution de l'organisation du secondaire vers un système moins sélectif mais performant.

Les recherches le prouvent: l'école est meilleure, plus équitable et plus performante, lorsqu'elle est hétérogène, qu'elle n'exclut ni ne sépare, mais encourage, appuie, favorise l'auto-émulation, dès le début de la scolarité.

Dans le contexte actuel, l'apé-Vaud considère l'organisation du secondaire en voie unique avec des niveaux dans différentes branches comme le modèle le plus adapté. Cette organisation a le mérite de permettre la différenciation au secondaire, sans stigmatiser les élèves. Elle est motivante et permet de prendre en compte les variations de rythme de travail propres à l'adolescence.

Dans le cas où le projet de loi soumis au peuple ne serait pas dans la ligne de cette position, le Comité cantonal devra convoquer une Assemblée générale extraordinaire des délégués pour leur permettre de se déterminer par rapport à ce projet en vue des votations de février 2011.

Collaboration école – famille

Encourager la collaboration entre la famille et l'école, c'est d'abord aborder la relation de façon positive et constructive, faire prévaloir un état d'esprit bienveillant dans chacune de nos interactions.

L'apé considère que tout doit être mis en œuvre pour sortir de l'actuelle vision réductrice des relations école-famille, pour créer les conditions d'une véritable collaboration («faire ensemble») entre l'école et la famille.

Les délégués ont donné mandat au Comité cantonal de diffuser et défendre cette vision de la collaboration famille-école auprès de nos différents interlocuteurs et de faire le nécessaire pour que cette vision transparaisse dans la loi.

En particulier, l'apé-Vaud tient à voir apparaître les éléments suivants dans la loi scolaire:

- La nécessité que parents et enseignants aient un entretien individuel au moins une fois par année
- La création d'une instance de médiation entre l'école et la famille
- Une clarification du cadre des devoirs scolaires

Que fait l'apé-Vaud?

vie de l'association

- liens avec les groupes apé locaux
- permanence et soutien aux parents
- communication
 - externe
 - presse
 - site internet
 - milieux politiques
 - interne
 - bulletins
 - coreps
- collaborations
 - syndicats d'enseignants et associations professionnelles
 - HEPL
 - autres associations de parents
- faitière romande (FAPERT)
- relais auprès du DFJC
 - direction pédagogique
 - SPJ
 - SESAF (enseignement spécialisé)
- recherche de financement

champs d'actions

- cycle initial: harmonisation des horaires, contenu, etc.
- journée de l'écolier
 - parascolaire
 - votation journée continue
 - chambre consultative Faje
 - SPJ - cadres de référence
 - missions et qualité
 - transports scolaires
 - harmonisation des horaires
 - pédibus et sécurité sur le chemin de l'école
- Harmos
 - plan d'étude romand
 - nouveaux moyens d'enseignement
 - nouvelle loi scolaire
 - organisation du secondaire
 - grilles horaires
 - redoublement ou pas
 - droits et devoirs respectifs
 - standards et épreuves de référence
- intégration des enfants ayant des besoins particuliers
 - GT pédagogie
 - information aux parents
 - prise en charge parascolaire
- secondaire I
 - tables rondes sur les apprentissages
 - orientation scolaire et professionnelle
- secondaire II
 - gymnases
 - formation professionnelle
 - transition (Opti)
- évaluation
 - ECR (épreuves cantonales de référence)
 - cadre général
- collaboration école - famille
- soutien à la parentalité
 - Jardins des parents
 - conférences et tables rondes
- santé et prévention dans les écoles
 - éducation sexuelle
 - dépendances
 - poux

Fête de la francophonie à Montreux

Du 22 au 24 octobre prochain, se tiendra à Montreux le XIII^{ème} Sommet de la Francophonie. Il réunira les Chefs d'Etat, de gouvernement et des délégations des 70 pays membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). 3000 personnes sont attendues et l'apé-Vaud sera représentée par la FAPERT (Fédération romande des apé) en tenant un stand sur la place du marché avec le SER (Syndicat des enseignants) et la CIIP. Bel exemple de collaboration. Venez nombreux visiter notre chalet et participer à notre grand concours! www.francophoniemontreux2010.ch

Loi sur la formation professionnelle :

Le règlement d'application de cette nouvelle loi est entré en vigueur en août dernier. Nous regrettons que les parents ne soient pas représentés dans le nouveau Conseil vaudois de la formation professionnelle. Saluons toutefois de beaux progrès: la prise en charge des frais des tests de sélection (Basic Check et Multi Check, par exemple) par les entreprises qui les sollicitent et l'octroi d'un montant forfaitaire annuel de Fr. 960.- aux apprentis pour le remboursement de leurs frais professionnels.

Nouvelle commission post-obligatoire

Afin de mieux faire entendre notre voix, une nouvelle commission **apé** s'est créée pour traiter des thèmes inhérents au post obligatoire, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

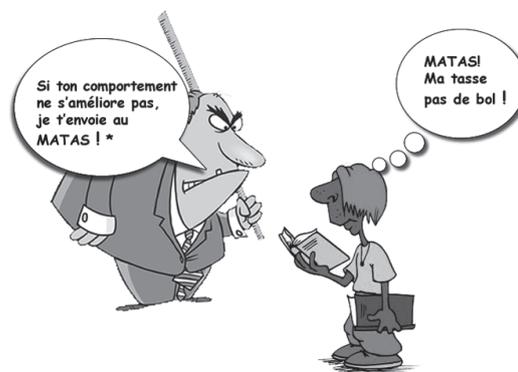
Salon des métiers

Un salon des métiers de grande envergure se tiendra au palais de Beaulieu du 4 au 10 octobre 2010, l'occasion pour nos jeunes et leurs parents d'explorer toutes les pistes de la formation professionnelle, de rencontrer des formateurs et des enseignants et... de visiter le stand de l'apé-Vaud!

Plus d'infos sur www.metiersformation.ch

MATAS

Les mesures destinées à des élèves en difficulté dans leur scolarité de par leur comportement se renforcent. Il existe maintenant 20 structures réparties dans tout le canton. Nous nous réjouissons d'une meilleure répartition géographique de ces modules, mais leur prolifération ne doit pas nous faire oublier que c'est d'abord dans sa classe que l'enseignant a besoin de soutien et que l'exclusion d'un élève ne résoudra pas toutes les difficultés.



*Modules d'activités temporaires alternatifs à la scolarité

Loi sur les Ecoles de Musique

Grâce au renfort de différents membres, le Comité cantonal suit de près l'évolution de ce projet de loi, ainsi que ses implications financières pour les parents. Car, bien que l'Etat et les Communes soient décidés à augmenter leur contribution, les parents continueront à assumer une part très importante des frais financiers liés à l'apprentissage de la musique de leurs enfants. Il nous semble par conséquent fondamental que ces derniers soient, eux aussi, représentés au Conseil de la Fondation prévue par le projet de LEM. Par ailleurs, forts de la récente expérience de la FAJE nous craignons que certains éléments soient sous-évalués et que la charge supplémentaire qu'ils pourraient occasionner incombe aux parents.

Le 5 octobre, c'est la journée internationale des enseignants: pensez-y!

Un festival de bons plans !!

6^e festival nature Salamandre - Morges

Animations sur la nature à travers des films, des diaporamas, un labo découverte, des expositions, des contes et des ateliers pour les enfants. Sans oublier un petit marché et un bistro. L'entrée est gratuite. C'est à Morges, le samedi 23 octobre de 10h à 22h et le dimanche 24 octobre de 10h à 18h15. Plus de détails sous www.salamandre.net

11^e festival Trottinette - Aigle

Programme riche et varié de spectacles: clowns, marionnettes, contes, théâtre, cirque. Autour du château d'Aigle: diverses animations amuseront petits et grands. Du 1^{er} au 3 octobre, tous les détails sous www.trottinette.ch/Chateaud'Aigle

Pain, science et chocolat à l'Espace des Inventions – Lausanne

Durant l'automne, les dimanches après-midis de 16h00 à 17h30, allez vivre en famille des explorations scientifiques (robots, aurores boréales, arcs-en-ciel, etc.). Entrée libre pour les conférences et goûter offert. Conseillé dès 10 ans.

Manivelles et roues dentées

Moins gastro mais tout aussi passionnante, une exposition très intéressante se tiendra également à la Vallée de la Jeunesse du 20 octobre au 19 décembre: serrures, ceintures de sécurité, roulements à bille, vibreurs de téléphones portables: comment ça marche?? Dévissez les couvercles et soulevez les capots pour le découvrir!! Conseillé dès 7 ans.
Tous les détails sur www.espace-des-inventions.ch

LECTURES

Lettre ouverte aux parents d'aujourd'hui

Confrontés à un monde incertain et parfois insatisfaisant, tiraillés entre le souci de bien faire et la déception, les parents d'aujourd'hui sont souvent un peu perdus, souvent seuls aussi devant ces difficultés. D'autant qu'on leur reproche tour à tour d'être trop permissifs, trop fusionnels, trop copains, trop absents... Cette lettre s'adresse à eux pour leur redonner confiance. Pour les aider également à faire le tri entre les principes fondamentaux et les conseils divulgués par les magazines. Pour les guider enfin dans le quotidien de leurs nouvelles familles, recomposées pour la plupart. Se gardant de tout jugement de valeur, Philippe Jeammet livre ses convictions personnelles, forgées par quarante ans de pratique auprès des enfants en souffrance et par une observation aiguisée de notre société.
«Lettre ouverte aux parents d'aujourd'hui», Philippe Jeammet, Ed. Bayard, Centurion, 2010, CHF 28.60



«Une histoire d'amour» très atypique.

Arrivé à la retraite, un enseignant secondaire vaudois fait le tour de sa riche expérience dans **Une histoire d'amour – Un prof atypique raconte**, qui vient de paraître aux Editions de l'Aire. Yves Delay est un enseignant atypique mais aussi un des premiers médiateurs scolaires. Entretenant des rapports cordiaux et étroits avec ses élèves, il partage leurs intérêts en s'intéressant notamment à leur musique. Il devient un bon connaisseur des scènes rock et rap. Depuis Woodstock il ne craint pas de réveiller par des pitreries ceux qui sommeillent ou s'ennuient en classe. A la lecture de cet ouvrage, on se dit que le fait que les responsables concernés n'aient que peu ou pas pris ombre de nombre de ses initiatives surprenantes est au crédit de la tolérance de bon aloi des Vaudois - et du vaisseau amiral qu'est le Département de l'instruction publique (aujourd'hui de la formation et de la jeunesse). En résumé, un parcours de vie substantiel, attachant, plein d'humour, agréable à lire. Ce livre intéressera et distraira celles et ceux que préoccupent la formation, le bien-être – et les mal-être – des jeunes d'aujourd'hui, ainsi que les manières d'interagir en empathie et de façon constructive. «Une histoire d'amour» mérite d'être porté à l'attention des enseignants, parents, responsables scolaires et civiques. Non pas parce que le contenu serait révolutionnaire mais comme illustration d'une pédagogie innovante, disponible, à l'écoute.
«Une histoire d'amour», Yves Delay, Editions de l'Aire, Vevey, 2010.

Une contribution du Dr Jean Martin, ancien médecin cantonal vaudois.

Vous avez des talents de **DESSINATEUR** et de **L'HUMOUR**?

Vous êtes la personne que nous cherchons pour agrémenter les pages du bulletin de l'apé-vaud!
N'hésitez pas à nous contacter
à redaction@ape-vaud.ch

Prochaines CoRep (Commission des représentant-e-s des groupes locaux):

- Mardi 12 octobre 2010 à Apples
- Jeudi 4 novembre 2010 à Coppet

Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !

Bercher et environs

- Mercredi 29 septembre, collège de Pailly, **cours Tatout d'autoprotection pour les ados**, dès 11 ans, 14h-16h, sur inscription.
- Mercredi 6 octobre, collège de Pailly, **cours Tatout d'autoprotection** pour les 4-6 ans, 13h-15h, et pour les 7-11 ans, 15h30-17h30, sur inscription
- Mi-novembre jusqu'à Noël, **ateliers de Noël**

Ecublens

- Mardi 12 octobre, grande salle du Motty, **Troc-Skis** annuel (de 17h-19h30, réception du matériel); mercredi 13 (de 16-19h, vente) et jeudi 14 (de 17h30-19h, paiement et retrait du matériel). *Renseignements: 078 652 86 37*

Epalinges

- Samedi 25 septembre, place de la Croix-Blanche, **vente-échange de jeux et jouets**, dès 10h
- Mercredi 6 octobre, Bois-Murat, **cours pour parents** «Aider son enfant à mieux apprendre», 20h

Mézières et environs

- Samedis 13 novembre et 4 décembre, Mézières, **cours d'autodéfense pour adolescentes** (14-16 ans)

Rolle (APERÉ)

- 18 au 22 octobre **passport vacances 8-16 ans**, www.ape-vaud.ch/pvac-rolle
- 18 au 22 octobre **mini-passport 4-8 ans** (réservé aux familles membres), www.apere.ch
- Vendredi 5 et samedi 6 novembre, cantine collège des Buttes, Rolle, **troc d'automne**, renseignements 021 826 09 02

- Samedi 6 novembre, salle de gym collège des Buttes, Rolle, **bourse aux jouets** (sur inscription), renseignements 021 825 55 25
- Samedi 27 novembre, salle communale, Rolle, **bricolages de Noël** (réservé aux familles membres)

Plateau du Jorat

- Mercredi 3 novembre de 14h à 15h30, grande salle de Chapelle-sur-Moudon, **troc**. Tél et e-mail de la personne de contact: 021 905 52 32; mit3@bluewin.ch
- Lundis 27 septembre et 4 octobre, collège de Thierrens, **soirées info pour les parents au CYT (allemand)** et les 11 et 12 octobre français, de 20h-21h30
- Mardi 9 novembre, collège de Chapelle-sur-Moudon, **soirée info pour les parents au CYP1, français**, 20h-21h30 et mardi 16 novembre **mathématiques**. Tous les parents sont les bienvenus, pour plus d'information, prenez contact avec Martine Clot Morandi au 021 905 52 32 ou plateau-du-jorat@ape-vaud.ch

C'est la rentrée pour les Jardins des Parents à

- Lausanne, Epalinges, Savigny/Forel/Mézières
- Apples, Genolier, Morges, Nyon
- Bercher, La Sarraz, Orbe, Sainte-Croix, Yverdon
- Aigle/Ollon, Bex, Blonay/St Légier, Leysin, Montreux, Vevey.

Toutes les dates et davantage d'informations sur www.jardin-des-parents.ch

Vous avez déménagé ou en avez l'intention.
Faites-le nous savoir, pour que nous puissions
vous informer de l'existence du
groupe apé le plus proche.

Vous souhaitez soutenir les actions de l'apé-Vaud?
Vos dons sont les bienvenus au CCP 10-7668-1. Merci!

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° de Tél: _____

E-mail: _____

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)
ou mieux: inscrivez-vous par <http://www.ape-vaud.ch/inscription>

Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

Délai de rédaction	12 novembre 2010 (parution semaine du 6 décembre 2010)
Adresse rédaction	redaction@ape-vaud.ch
Bulletin réalisé par	Denis de Meuron, Nicole Niederhauser, Sylvie Pittet Blanchette et Barbara de Kerchove
Illustrations	blanchettedesign.com
Mise en page	Paperforms, Villars-Sainte-Croix
Etiquetage et routage	La Morgette, Morges

Tirage à 6'000 exemplaires